



Le 5 novembre 2025

DIRECTION DE LA SÉANCE

ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES SÉANCES DU SÉNAT

La Conférence des Présidents a pris acte, en application de l'article 6 bis du Règlement, de la demande de création d'une **commission d'enquête** portant sur les marges des industriels et de la grande distribution (droit de tirage du GEST).

Souligné : Entre dans le champ de l'article 23 bis du Règlement relatif à la présence des sénateurs

SEMAINE DE CONTRÔLE

Mercredi 5 novembre 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 5 novembre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Proposition de loi pour la **sécurisation juridique** des **structures économiques** face aux **risques** de **blanchiment**, présentée par Mme Nathalie GOULET et plusieurs de ses collègues (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 95, 2025-2026) (demande du groupe UC)

Ce texte a été envoyé à la commission des finances avec une saisine pour avis de la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 4 novembre à 15 heures

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe RDSE)

- Proposition de loi visant à libérer **l'accès** aux **soins dentaires**, présentée par M. Raphaël DAUBET (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 85, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mardi 28 octobre après-midi
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à créer un fichier **national** des personnes **inéligibles**, présentée par Mme Sophie BRIANTE GUILLEMONT et plusieurs de ses collègues (texte de la commission, n° 90, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe RDSE et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au groupe SER)

- Proposition de loi constitutionnelle visant à **protéger** la **Constitution**, en **limitant** sa **révision** à la **voie** de **l'article 89**, présentée par M. Éric KERROUCHE et plusieurs de ses collègues (n° 551, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, élevant **Alfred Dreyfus** au **grade** de **général** de **brigade** (texte de la commission, n° 88, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 27 octobre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 29 octobre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 5 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 5 novembre à 15 heures

SEMAINE RÉSERVÉE PAR PRIORITÉ AU GOUVERNEMENT

Mercredi 12 novembre 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 12 novembre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Projet de loi relatif à la **lutte** contre les fraudes **sociales** et **fiscales** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 112, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des finances et de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 3 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 5 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 10 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 12 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 10 novembre à 15 heures

Jeudi 13 novembre 2025

À 10 h 30, 14 h 30 et le soir

- Suite du projet de loi relatif à la **lutte** contre les fraudes **sociales** et **fiscales** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 112, 2025-2026)

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 18 novembre 2025

À 14 h 30

- Explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi relatif à la **lutte** contre les fraudes **sociales** et **fiscales** (procédure accélérée) (texte de la commission, n° 112, 2025-2026)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 17 novembre à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 18 novembre à 12 h 30

- Débat sur la **dette publique** (demande des groupes Les Républicains et Union Centriste)

- Temps attribué au groupe Les Républicains : 8 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Temps de réponse du Gouvernement : 5 minutes
- Conclusion par le groupe Union Centriste : 5 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 17 novembre à 15 heures

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mercredi 19 novembre 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 19 novembre à 11 heures

À 16 h 30

- Sous réserve de sa transmission, projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907) (discussion générale)

Ce texte sera envoyé à la commission des affaires sociales avec une saisine pour avis de la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : vendredi 14 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 17 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 19 novembre matin, soir et jeudi 20 novembre matin
- Temps attribué à la rapporteure générale de la commission des affaires sociales dans la discussion générale : 10 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs de branche et au rapporteur pour avis : 5 minutes
- Temps attribué au président de la commission des affaires sociales : 5 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 h 30
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 18 novembre à 15 heures

Jeudi 20 novembre 2025

À 10 h 30, 14 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907) (discussion des articles)

Vendredi 21 novembre 2025

À 9 h 30, 14 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907)

Samedi 22 novembre 2025

À 9 h 30, 14 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907)

Éventuellement, dimanche 23 novembre 2025

À 9 h 30, 14 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907)

Lundi 24 novembre 2025

À 10 h 30, 14 h 30, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907)

Mardi 25 novembre 2025

À 14 h 30

- Sous réserve de sa transmission, explications de vote des groupes puis scrutin public solennel sur le projet de loi de **financement de la sécurité sociale** pour **2026** (A.N., n° 1907)

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 24 novembre à 15 heures
- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : mardi 25 novembre à 12 h 30

- Désignation des **19 membres** de la **commission d'enquête** sur les **marges** des **industriels** et de la **grande distribution** (droit de tirage du groupe Écologiste - Solidarité et Territoires)

- Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à cette commission d'enquête : mercredi 19 novembre à 16 heures

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Discussion générale**

- Temps attribué au rapporteur général de la commission des finances : 15 minutes
- Temps attribué au président de la commission des finances : 10 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 2 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 24 novembre à 15 heures

=> **Examen de l'article liminaire**

- Délai limite pour le dépôt des amendements à l'article liminaire et à l'article 45 : vendredi 21 novembre à 14 heures, sous réserve de la tenue du vote de la première partie du projet de loi de finances pour 2026 par l'Assemblée nationale le 17 novembre
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire aux amendements à l'article liminaire et à l'article 45 : lundi 24 novembre à 15 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements à l'article liminaire et à l'article 45 : mardi 25 novembre matin, sous réserve de la tenue du vote de la première partie du projet de loi de finances pour 2026 par l'Assemblée nationale le 17 novembre

=> **Examen de l'article 45** : évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne

- Temps attribué au rapporteur spécial de la commission des finances : 5 minutes
- Temps attribué au président de la commission des affaires européennes : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 24 novembre à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen de l'article liminaire** (suite)

=> **Examen de l'article 45** : évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne (suite)

- Sous réserve de son dépôt et de sa transmission, projet de loi de **finances** de **fin** de **gestion** pour **2025**

Ce texte sera envoyé à la commission des finances.

- Réunion de la commission pour le rapport : mercredi 19 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 24 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 25 novembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 24 novembre à 15 heures

PROJET DE LOI DE FINANCES

Mercredi 26 novembre 2025

À 11 heures

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie**

- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance à la première partie : vendredi 21 novembre à 14 heures, sous réserve de la tenue du vote de la première partie du projet de loi de finances pour 2026 par l'Assemblée nationale le 17 novembre
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire aux amendements de la première partie : lundi 24 novembre à 15 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements à la première partie : mercredi 26 novembre matin, sous réserve de la tenue du vote de la première partie du projet de loi de finances pour 2026 par l'Assemblée nationale le 17 novembre

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 26 novembre à 11 heures

À 16 h 30 et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Jeudi 27 novembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Vendredi 28 novembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Samedi 29 novembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Éventuellement, dimanche 30 novembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, suite du projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Lundi 1^{er} décembre 2025

Le matin, l'après-midi et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite)**

Mardi 2 décembre 2025

À 9 h 30

- Questions orales

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Examen des articles de la première partie (suite et fin)**

=> **Explications de vote sur l'ensemble de la première partie**

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 5 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe

- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 1^{er} décembre à 15 heures

=> **Scrutin public ordinaire de droit**

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Économie** (+ articles 70 et 71) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

. Compte spécial : prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

et **Investir pour la France de 2030**

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 5 minutes chacun

- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun

- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 28 novembre à 11 heures

- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 1^{er} décembre à 11 heures

- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 1^{er} décembre à 11 heures

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Administration générale et territoriale de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 15)

- Temps attribué à la rapporteure spéciale : 5 minutes
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 28 novembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 2 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 2 décembre à 11 heures

=> **Monde combattant, mémoire et liens avec la Nation** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 30)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 28 novembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 2 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 2 décembre à 11 heures

Mercredi 3 décembre 2025 - À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

=> **Relations avec les collectivités territoriales** (+ articles 72, 73, 74, 75, 76 et 77) (durée maximale prévisionnelle : 8 heures 30)

. Compte spécial : Avances aux collectivités territoriales

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 28 novembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 2 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 2 décembre à 11 heures

Jeudi 4 décembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Défense** (+ article 68) (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (8) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 1^{er} décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 3 décembre à 11 heures

=> **Enseignement scolaire** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 1^{er} décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 3 décembre à 11 heures

=> **Outre-mer** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 1^{er} décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 3 décembre à 11 heures

Vendredi 5 décembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Cohésion des territoires** (+ articles 66 et 67) (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 2 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 4 décembre à 11 heures

Vendredi 5 décembre 2025 - Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit (suite)

=> **Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales** (durée maximale prévisionnelle : 5 heures)

. Compte spécial : développement agricole et rural

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mardi 2 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 4 décembre à 11 heures

Samedi 6 décembre 2025

Le matin, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Transformation et fonction publiques** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)

. Compte spécial : gestion du patrimoine immobilier de l'État

et **Gestion des finances publiques**

et **Crédits non répartis**

et **Régimes sociaux et de retraite**

. Compte spécial : pensions

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes pour l'un et 5 minutes pour l'autre
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> **Solidarité, insertion et égalité des chances** (+ article 79) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures 30)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 5 minutes chacun
- Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> **Travail, emploi et administration des ministères sociaux** (+ articles 80 et 81) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué au rapporteur pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : mercredi 3 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> Éventuellement, **examen des missions et des articles rattachés reportés**

Éventuellement, dimanche 7 décembre 2025

Le matin, l'après-midi et le soir

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> Éventuellement, **examen des missions et des articles rattachés reportés**

À 9 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Immigration, asile et intégration** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

- Temps attribué à la rapporteure spéciale : 5 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> **Sécurités** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

. Compte spécial : contrôle de la circulation et du stationnement routiers

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

=> **Écologie, développement et mobilité durables** (+ article 69) (durée maximale prévisionnelle : 9 heures)

. Budget annexe : contrôle et exploitation aériens

. Compte spécial : financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (4) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (7) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : jeudi 4 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : vendredi 5 décembre à 11 heures

Mardi 9 décembre 2025

À 14 heures, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Aide publique au développement** (durée maximale prévisionnelle : 1 heure 45)

. Compte spécial : prêts à des États étrangers

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 5 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures

=> **Action extérieure de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (7) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures

=> **Recherche et enseignement supérieur** (durée maximale prévisionnelle : 4 heures)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (3) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : lundi 8 décembre à 11 heures

À 10 h 30

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Pouvoirs publics** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

et **Conseil et contrôle de l'État**

et **Direction de l'action du Gouvernement**

. Budget annexe : publications officielles et information administrative

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 5 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (5) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures

=> **Sport, jeunesse et vie associative** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 10 décembre à 11 heures

- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :

=> Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, autorisant la **ratification** de plusieurs **conventions-cadres** relatives aux **bureaux à contrôles nationaux** juxtaposés, aux **contrôles** en cours de **route** et aux **gares communes ou d'échange** (n° 853, 2024-2025)

=> Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la **République française** et le Gouvernement du **Monténégro** relatif à la **coopération** dans le domaine de la **défense** (procédure accélérée) (n° 857, 2024-2025)

- Délai limite pour demander le retour à la procédure normale : lundi 8 décembre à 15 heures

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Sport, jeunesse et vie associative (suite)** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

=> **Engagements financiers de l'État** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures)

. Compte spécial : participations financières de l'État

. Compte spécial : accords monétaires internationaux

. Compte spécial : prêts et avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

et **Remboursements et dégrèvements**

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (3) : 5 minutes chacun

- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes

- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes

- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures

- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures

- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures

=> **Justice** (+ article 78) (durée maximale prévisionnelle : 3 heures)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (4) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : vendredi 5 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mardi 9 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mardi 9 décembre à 11 heures

Jeudi 11 décembre 2025

À 10 h 30, l'après-midi, le soir et la nuit

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> **Culture** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 30)

- Temps attribué aux rapporteurs spéciaux (2) : 7 minutes chacun
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (2) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures

=> **Médias, livre et industries culturelles** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 15)

. Compte spécial : avances à l'audiovisuel public

- Temps attribué au rapporteur spécial : 7 minutes
- Temps attribué aux rapporteurs pour avis (6) : 3 minutes chacun
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures

=> **Santé** (durée maximale prévisionnelle : 2 heures 45)

- Temps attribué au rapporteur spécial : 5 minutes
- Temps attribué à la rapporteure pour avis : 3 minutes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 45 minutes
- Délai limite pour le dépôt des amendements : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Délai limite pour les inscriptions de parole : mercredi 10 décembre à 11 heures

=> Éventuellement, **examen des missions et des articles rattachés reportés**

=> **Examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits**

- Délai limite pour le dépôt des amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : lundi 8 décembre à 11 heures
- Délai limite pour l'ajout d'un signataire à un amendement aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : mercredi 10 décembre à 11 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements aux articles de la seconde partie non rattachés aux crédits : mercredi 10 décembre matin

Le matin

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026** (A.N., n° 1906)

=> Éventuellement, **examen des missions et des articles rattachés reportés**

=> Éventuellement, **examen des articles de la seconde partie non rattachés aux crédits (suite)**

À 14 h 30

- Sous réserve de sa transmission, projet de **loi de finances** pour **2026**

=> **Explications de vote sur l'ensemble du projet de loi de finances pour 2026**

- Temps attribué aux orateurs des groupes pour les explications de vote, à raison d'un orateur par groupe : 7 minutes pour chaque groupe et 3 minutes pour les sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe

- Délai limite pour les inscriptions de parole : jeudi 11 décembre à 15 heures

- Délai limite pour le dépôt des délégations de vote : vendredi 12 décembre à 12 h 30

=> **Scrutin public à la tribune de droit**

SEMAINE SÉNATORIALE

Mardi 16 décembre 2025

À 14 h 30

- Proposition de résolution en application de l'article 73 quinquies C du Règlement, visant à demander au **Gouvernement français** de saisir la **Cour de justice** de l'**Union européenne** pour **empêcher** la **ratification** de l'**accord** avec le **Mercosur**, présentée par MM. Jean-François RAPIN, Cédric PERRIN et Mme Dominique ESTROSI SASSONE (n° 99, 2025-2026) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées avec une saisine pour avis de la commission des affaires européennes.

- Délai limite pour le dépôt, auprès de la commission des affaires européennes, des amendements sur la proposition de résolution n° 99 initialement déposée : lundi 17 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires européennes pour le rapport et le texte : jeudi 20 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission auprès de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : lundi 24 novembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour le rapport et le texte : mercredi 26 novembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées pour examiner les amendements de séance : mardi 16 décembre après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 décembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à **intégrer** les **centres experts** en **santé mentale** dans le code de la santé publique, présentée par M. Alain MILON et plusieurs de ses collègues (n° 385, 2024-2025) (demande du groupe Les Républicains)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mardi 16 décembre début d'après-midi
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : lundi 15 décembre à 15 heures

Le soir

- Débat préalable à la réunion du **Conseil européen** des 18 et 19 décembre 2025

- Intervention liminaire du Gouvernement : 8 minutes
- 4 minutes attribuées respectivement à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, à la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, à la commission des finances et à la commission des affaires européennes
- Temps attribué aux orateurs des groupes : 1 heure
- Possibilité pour le Gouvernement de prendre la parole après chaque orateur des commissions et des groupes pour une durée de 2 minutes ; possibilité pour l'orateur de répliquer pendant 1 minute
- Conclusion par la commission des affaires européennes : 4 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans le débat : lundi 15 décembre à 15 heures

Mercredi 17 décembre 2025

À 15 heures

- Questions d'actualité au Gouvernement

- Délai limite pour l'inscription des auteurs de questions : mercredi 17 décembre à 11 heures

De 16 h 30 à 20 h 30

(Ordre du jour réservé au groupe Les Indépendants)

- Proposition de loi visant à **assouplir** les **contraintes** à l'usage de dispositifs de **lecture automatisée** de **plaques d'immatriculation** et à **sécuriser** l'action des **forces de l'ordre**, présentée par M. Pierre Jean ROCHETTE et plusieurs de ses collègues (n° 66, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 décembre à 15 heures

- Proposition de loi relative à la **sécurisation** des **marchés publics numériques**, présentée par M. Dany WATTEBLED et plusieurs de ses collègues (n° 8, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 1^{er} décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 3 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mardi 16 décembre à 15 heures

Jeudi 18 décembre 2025

De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 16 heures

(Ordre du jour réservé au groupe UC)

- Proposition de loi visant à protéger les jeunes de **l'exposition excessive** et **précoce** aux **écrans** et des méfaits des **réseaux sociaux**, présentée par Mme Catherine MORIN-DESAILLY et plusieurs de ses collègues (n° 744, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à simplifier la **sortie de l'indivision successorale** (n° 415, 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des lois.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

À l'issue de l'espace réservé au groupe UC et au plus tard de 16 heures à 20 heures

(Ordre du jour réservé au GEST)

- Proposition de loi visant à garantir la **continuité** des **revenus** des **artistes auteurs**, présentée par Mme Monique de MARCO et plusieurs de ses collègues (n° 107 rect., 2024-2025)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires sociales.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : lundi 8 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

- Proposition de loi visant à mieux concerter, informer et protéger les **riverains** de **parcelles** agricoles exposés aux **pesticides** de **synthèse**, présentée par M. Guillaume GONTARD et plusieurs de ses collègues (n° 107, 2025-2026)

Ce texte a été envoyé à la commission des affaires économiques.

- Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : vendredi 5 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour le rapport et le texte : mercredi 10 décembre matin
- Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : lundi 15 décembre à 12 heures
- Réunion de la commission pour examiner les amendements de séance : mercredi 17 décembre matin
- Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 45 minutes
- Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 17 décembre à 15 heures

**Suspension des travaux en séance plénière :
du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026**